## REPUBLIQUE FRANÇAISE

- (1)

## AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET:

**POSTE COMPTABLE:** 

M. 14

Budget primitif voté par fonction (3)

BUDGET: (4)

**ANNEE** 

<sup>(1)</sup> Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, EPCI, syndicat mixte, etc...).

 $<sup>\</sup>ensuremath{\text{(2)}}\ \mbox{A renseigner uniquement pour les budgets annexes}.$ 

<sup>(3)</sup> Le choix du vote par fonction n'est ouvert qu'aux communes de 10 000 habitants et plus, groupements intercommunaux comprenant au moins une telle commune et à leurs établissements publics autres que les centres communaux et intercommunaux d'action sociale et les caisses des écoles (art. L. 2312-3; R. 5211-36 et R. 5211-14 du CGCT).

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

#### Sommaire

#### I - Informations générales

- A Informations statistiques, fiscales et financières
- B Exécution du budget de l'exercice précédent Résultats et restes à réaliser
- C Modalités de vote du budget

#### II - Présentation générale du budget

- A1.1 Vue d'ensemble Sections
- A1.2 Vue d'ensemble Fonctions
- A2 Vue d'ensemble Section de fonctionnement Chapitres
- A3 Vue d'ensemble Section d'investissement Chapitres
- B1 Balance générale du budget Fonctionnement
- B2 Balance générale du budget Investissement

#### III - Vote du budget

- A Section de fonctionnement Vue d'ensemble
- A0 à A9 Section de fonctionnement Chapitres fonctionnels Détail articles
- A10 Section de fonctionnement Opérations non ventilées Vue d'ensemble et détail articles
- B Section d'investissement Vue d'ensemble
- B0 à B9 Section d'investissement Chapitres fonctionnels Détail articles
- B10 Section d'investissement Opérations non ventilées Vue d'ensemble et détail articles

#### IV - Annexes

#### A - Eléments du bilan

- A1 Présentation croisée par nature
- A2.1 Etat de la dette Détail des crédits de trésorerie
- A2.2 Etat de la dette Répartition par nature de dette
- A2.3 Etat de la dette Répartition des emprunts par structure de taux
- A2.4 Etat de la dette Typologie de la répartition de l'encours
- A2.5 Etat de la dette Détail des opérations de couverture
- A2.6 Etat de la dette Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
- A2.7 Etat de la dette Autres dettes
- A3 Méthodes utilisées pour les amortissements
- A4 Etat des provisions
- A5 Etalement des provisions
- A6.1 Equilibre des opérations financières Dépenses
- A6.2 Equilibre des opérations financières Recettes
- A7.1 Etats de la répartition de la TEOM Fonctionnement (1)
- A7.2 Etats de la répartition de la TEOM Investissement (1)
- A8 Etat des charges transférées
- A9 Détail des opérations pour le compte de tiers

#### B - Engagements hors bilan

- B1.1 Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement
- B1.2 Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt
- B1.3 Etat des contrats de crédit-bail
- B1.4 Etat des contrats de partenariat public-privé
- B1.5 Etat des autres engagements donnés
- B1.6 Etat des engagements reçus
- B1.7 Subventions versées dans le cadre du vote du budget (2)
- B2.1 Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
- B2.2 Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
- B3 Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

#### C - Autres éléments d'informations

- C1 Etat du personnel
- C2 Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier
- C3.1 Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement
- C3.2 Liste des établissements publics créés

- C3.3 Liste des services individualisés dans un budget annexe
- C3.4 Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

#### D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

- D1 Décision en matière de taux de contributions directes
- D2 Arrêté et signatures
- (1) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (2) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	BP
	2021

# I – INFORMATIONS GENERALES I INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) : Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal	et financier (1)	Valeurs nar hah	Moyennes nationales du
Fiscal	Financier	Valeurs par hab. (population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	В

(Uniquement pour reprise des résultats après vote du CA)

(*****	demont peur repries des res		
	RESULTAT DE L'EXERCICE		
	Dépenses Recettes Résultat ou solde (A)*		
TOTAL DU BUDGET			
Fonctionnement			
Investissement			
002 Résultat reporté N-2			
001 Solde d'investissement N-2	·		

<sup>\*</sup> Indiquer le signe algébrique (Résultat ou solde = Recettes - Dépenses).

#### **RESTES A REALISER - DEPENSES**

	ì	REALISER - DEPENSES	1	
Chap. / Article	Libellé (1)	Prévu	Réalisé	Dépenses engagées non mandatées
	SECTION DE FONCTIONNEMENT			
920	Services généraux admin. publiq. Locale			
	[]			
921	Sécurité et salubrité publiques			
	[]			
922	Enseignement - Formation			
	[]			
923	Culture			
	[]			
924	Sport et jeunesse			
	[]			
925	Interventions sociales et santé			
	[]			
926	Famille			
007	[]			
927	Logement []			
928	Aménagt., services urbains, environnemt			
920	[]			
929	Action économique			
323	[]			
931	Opérations financières			
	[]			
932	Dotations & participations non affectées			
	[]			
933	Impôts et taxes non affectées			
	[]			
934	Transferts entre sections			
	[]			
935	Opérat° ordre intérieur de la section			
	[]			
936	Frais de fonctiont des groupes d'élus			
	[]			
938	Dépenses imprévues			
939	Virement à la section d'investissement			
002	Résultat de fonctionnement reporté			
	TOTAL			(I)

Chap. / Article	Libellé (1)	Prévu	Réalisé	Dépenses engagées non mandatées
	SECTION D'INVESTISSEMENT			
900	Services généraux administrat° publiques []			
901	Sécurité et salubrité publiques []			
902	Enseignement - Formation []			
903	Culture []			
904	Sport et jeunesse			
905	Interventions sociales et santé []			
906	Famille []			
907	Logement []			
908	Aménagt et services urbains, environnemt			
909	Action économique			
910	[] Opérations patrimoniales			
	[] []			
911	Dettes et autres opérations financières []			
912	Dotat°, subv., participat° non affectées			
913	Taxes non affectées.			
914	Transferts entre sections			
	[] []			
915	Op. d'invest. / ets d'enseignement []			
916	Opérat° invest. voirie communale []			
917	Opérat° sous mandat (dont trav d'office) []			
918	Dépenses imprévues			
001	Solde exécution invest. reporté			
	TOTAL			(II)

<sup>(1)</sup> Chapitre ou article, suivant le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GENERALES	ı
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	В

(Uniquement pour reprise des résultats après vote du CA)

	RESULTAT CUMULE = (A) +		
Dépenses	Recettes	Solde (B)*	(B) Excédent si positif Déficit si négatif
I+II	III+IV		
1	III		
II	IV		

<sup>\*</sup> Indiquer le signe algébrique (Résultat ou solde = Recettes - Dépenses).

#### **RESTES A REALISER - RECETTES**

Chap. / Article	Libellé (1)	Prévu	Réalisé	Titres restant à émettre
	SECTION DE FONCTIONNEMENT			
920	Services généraux admin. publiq. Locale			
	[]			
921	Sécurité et salubrité publiques			
	[]			
922	Enseignement - Formation			
	[]			
923	Culture			
	[]			
924	Sport et jeunesse			
	[]			
925	Interventions sociales et santé			
222	[]			
926	Famille []			
927	Logement			
921	[]			
928	Aménagt., services urbains, environnemt			
020				
929	Action économique			
	[]			
931	Opérations financières			
	[]			
932	Dotations & participations non affectées			
	[]			
933	Impôts et taxes non affectées			
	[]			
934	Transferts entre sections			
	[]			
935	Opérat° ordre intérieur de la section			
	[]			
002	Résultat de fonctionnement reporté			
	TOTAL			(III)

Chap. /	Libellé (1)	Prévu	Réalisé	Titres restant à émettre
Article				
	SECTION D'INVESTISSEMENT			
900	Services généraux administrat° publiques			

Chap. /	Libellé (1)	Prévu	Réalisé	Titres restant à émettre
Article				
	SECTION D'INVESTISSEMENT			
	[]			
901	Sécurité et salubrité publiques			
902	[] Enseignement - Formation			
902	[]			
903	Culture			
	[]			
904	Sport et jeunesse			
	[]			
905	Interventions sociales et santé			
202	[]			
906	Famille []			
907	Logement			
307	[]			
908	Aménagt et services urbains, environnemt			
	[]			
909	Action économique			
	[]			
910	Opérations patrimoniales			
	[]			
	[]			
911	Dettes et autres opérations financières			
	[]			
912	Dotat°, subv., participat° non affectées			
913	[] Taxes non affectées.			
913				
914	Transferts entre sections			
	[]			
	[]			
045				
915	Op. d'invest. / ets d'enseignement []			
916	Opérat° invest. voirie communale			
	[]			
917	Opérat° sous mandat (dont trav d'office)			
	[]			
919	Virement de la section de fonctionnemt			
95	Produits des cessions d'immobilisations			
001	Solde exécution invest. reporté			
	TOTAL			(IV)

<sup>(1)</sup> Chapitre ou article, suivant le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	С

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par fonction :
- au niveau (1) pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) pour la section d'investissement.
  - (2) les chapitres « opérations d'équipement ».
  - (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont (4) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté (6) .

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ...... du .....).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
  - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

	VUE D'ENSEMBLE – SECTIONS A1.1					
	FONCTIONNEMENT					
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LASECTION DE FONCTIONNEMENT			
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)					
	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)					
O R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)			
	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)					
	F	INVESTISSEMENT				
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT			
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)					
	+	+	+			
REP	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)					
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)			
	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)					
_		TOTAL				
ı						

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

**TOTAL DU BUDGET (3)** 

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

<sup>(1)</sup> Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

<sup>(2)</sup> A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de

<sup>(3)</sup> Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	I
VUE D'ENSEMBLE – FONCTIONS	A1.2

SECTION	POUR MÉMOIRE BUDGET PRÉCÉDENT (1)	PROPOSITIONS NOUVELLES	VOTE	NON VENTILE	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES
INVESTISSEMENT						
DEPENSES			(a)			
90 Opérations d'équipement						
91 Opérations non ventilées (910 à 914)						
915/916/917 OP. P/C/ DE TIERS						
918 Dépenses imprévues						
RECETTES			(b)			
90 Opérations d'équipement						
91 Opérations non ventilées (910 à 914)						
915/916/917 OP. P/C/ DE TIERS						
<ul><li>919 Virement de la section de fonctionnemt</li><li>95 Produits des cessions d'immobilisations</li></ul>						
Solde (b-a)						
•						
FONCTIONNEMENT						
DEPENSES			(c)			
92 Services individualisés						
93 Services communs non ventilés (931 à 935) 936 Frais de fonctiont des groupes d'élus						
938 Dépenses imprévues						
939 Virement à la section d'investissement						
RECETTES			(d)			
92 Services individualisés						
93 Services communs non ventilés						
Solde (d - c)						

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE – FONCTIONS (suite)	A1.2

2	3	4	5	6	7	8	9
ENSEIGNEMENT FORMATION	CULTURE	SPORT ET JEUNESSE	INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	FAMILLE	LOGEMENT	AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS ENVIRONNEMENT	ACTION ECONO- MIQUE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

## **OPERATIONS REELLES (1)**

DEPENSES		RECETTES	RECETTES		
CHAPITRES	MONTANT	CHAPITRES	MONTANT		
920 à 929 Charges ventilées 931 Opérations financières (charges) 932 Dotations & participations non affectées 933 Impôts et taxes non affectées 936 Frais de fonctiont des groupes d'élus		920 à 929 - Produits ventilés 931 Opérations financières (produits) 932 Dotations & participations non affectées 933 Impôts et taxes non affectées			
938 Dépenses imprévues					
TOTAL		TOTAL			

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations mixtes (rattachements de fin d'exercice, variation des stocks).

#### **OPERATIONS D'ORDRE**

	0: =:::::::::		
934 Transferts entre sections		934 Transferts entre sections	
935 Opérat° ordre intérieur de la section		935 Opérat° ordre intérieur de la section	
939 Virement à la section d'investissement			

TOTAL OPERATIONS DE L'EXERCICE				
DEPENSES: RECETTES:				

## **RESULTATS ANTERIEURS (2)**

002 Résultat de fonctionnement reporté	002 Résultat de fonctionnement reporté	
Restes à réaliser (total)	Restes à réaliser (total)	
TOTAL	TOTAL	

<sup>(2)</sup> Inscrire en cas de reprise du résultat de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

	TOTAL DE LA SECTION		
DEPENSES RECETTES			

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	А3

## **OPERATIONS REELLES (1)**

DEPENSES		RECETTES	RECETTES		
CHAPITRES	CHAPITRES MONTANT		MONTANT		
900 à 909 Dépenses ventilées		900 à 909 Recettes ventilées			
911 Dettes et autres opérations financières		911 Dettes et autres opérations financières			
912 Dotat°, subv., participat° non affectées		912 Dotat°, subv., participat° non affectées			
913 Taxes non affectées.		913 Taxes non affectées.			
915 Op. d'invest. / ets d'enseignement		915 Op. d'invest. / ets d'enseignement			
916 Opérat° invest. voirie communale		916 Opérat° invest. voirie communale			
917 Opérat° sous mandat (dont trav d'office)		917 Opérat° sous mandat (dont trav d'office)			
918 Dépenses imprévues		95 Produits des cessions d'immobilisations			
TOTAL		TOTAL			

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations mixtes (rattachements de fin d'exercice, variation des stocks).

#### **OPERATIONS D'ORDRE**

910 Opérations patrimoniales	910 Opérations patrimoniales	
914 Transferts entre sections	914 Transferts entre sections	
	919 Virement de la section de fonctionnemt	

TOTAL OPERATIONS DE L'EXERCICE			
DEPENSES: RECETTES:			

#### **RESULTATS ANTERIEURS (2)**

	1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	
001 Solde exécution invest. reporté	001 Solde exécution invest. reporté	
Restes à réaliser (total)	Restes à réaliser (total)	
TOTAL	TOTAL	

<sup>(2)</sup> Inscrire en cas de reprise du résultat de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

TOTAL DE LA SECTION					
	TOTAL DE LA SECTION				
DEPENSES RECETTES					

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B1

1 - Dépenses

		т Боронооо		
	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général			
012	Charges de personnel, frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
60	Achats et variation des stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66 67 68 71	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions Production stockée (ou déstockage) (3)			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement			
Dép	enses de fonctionnement – Total			

## 2 - Recettes

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits services, domaine et ventes div			
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Production immobilisée			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprise sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Red	cettes de fonctionnement – Total			

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

<sup>(2)</sup> Voir liste des opérations d'ordre.

<sup>(3)</sup> Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<sup>(4)</sup> Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	B2

1 - Dépenses

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8)		
	Total des opérations d'équipement			
198	Neutral. amort. subv. équip. versées			
20 204 21 22 23 26 27 28	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles (6) Immobilisations reçues en affectation (6) Immobilisations en cours (6) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations (reprises)	(9)		
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)			
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)			
45 481	Total des opérations pour compte de tiers (7) Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)			
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)			
3 020	Stocks (3) Dépenses imprévues			

	Dépenses totales	Résultat reporté (après vote du CA)	TOTAL SECTION
Fonctionnement (voir page précédente)	A1	D002	
Investissement	B1	D001	

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	B2

#### 2 - Recettes

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8)		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation	(9)		
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations			
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)			
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)			
45	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)			
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)			
3	Stocks			
021	Virement de la sect° de fonctionnement			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
Re	ecettes d'investissement – Total			

	Recettes totales	Résultat reporté (après vote du CA)	Affectation (après vote du CA)	TOTAL SECTION
Fonctionnement (voir page précédente)	A2	R002		
Investissement	B2	R001	R1068	_

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	Α

#### 1 – DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE			
920	Services généraux admin. publiq. Locale			
921	Sécurité et salubrité publiques			
922	Enseignement - Formation			
923	Culture			
924	Sport et jeunesse			
925	Interventions sociales et santé			
926	Famille			
927	Logement			
928	Aménagt., services urbains, environnemt			
929	Action économique			
931	Opérations financières			
932	Dotations & participations non affectées			
933	Impôts et taxes non affectées			
934	Transferts entre sections (5)			
935	Opérat° ordre intérieur de la section			
936	Frais de fonctiont des groupes d'élus			
938	Dépenses imprévues			
939	Virement à la section d'investissement			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(5) A l'exclusion du virement à la section d'investissement.

RESTES A REALISER (DEPENSES) (6)		
RESULTAT REPORTE (6) – DEFICIT		
CUMUL		

(6) A n'inscrire que si le CA a été voté après délibération du conseil municipal. En cas de reprise anticipée, ne reporter en recette que le solde de l'excédent de fonctionnement sur le besoin de financement : cf. instruction M. 14.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote, I-C.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

_		
	III – VOTE DU BUDGET	III
L	III – VOTE DO BODGET	<u> </u>
Γ	SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	Λ.
L	SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE	<u> </u>

#### 2 - RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	RECETTES DE L'EXERCICE			
920	Services généraux admin. publiq. Locale			
921	Sécurité et salubrité publiques			
922	Enseignement - Formation			
923	Culture			
924	Sport et jeunesse			
925	Interventions sociales et santé			
926	Famille			
927	Logement			
928	Aménagt., services urbains, environnemt			
929	Action économique			
931	Opérations financières			
932	Dotations & participations non affectées			
933	Impôts et taxes non affectées			
934	Transferts entre sections			
935	Opérat° ordre intérieur de la section			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Modalités de vote, I-C.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

RESTES A REALISER (RECETTES) (5)		
RESULTAT REPORTE (5) – EXCEDENT		
CUMUL		

(5) A n'inscrire que si le CA a été voté après la délibération de l'assemblée délibérante. En cas de reprise anticipée, ne reporter en recette que le solde de l'excédent de fonctionnement sur le besoin de financement : cf. instruction M. 14.

III – VOTE DU BUDGET	Ш
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	A0

## **DETAIL DU CHAPITRE 920 : Services généraux des administrations publiques locales**

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE			
920-2	Administration générale			
	[]			
920-3	<u>Justice</u>			
920-4	Coopérat° décentralisée, act° européenne			
	[]			
920-5	Plan de relance (crise sanitaire)			
	RECETTES DE L'EXERCICE			
920-2	Administration générale			
	[]			
920-3	Justice			
920-4	Coopérat° décentralisée, act° européenne			
	<u></u>			
920-5	Plan de relance (crise sanitaire)			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote, I-C.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

	-
III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	A1

## **DETAIL DU CHAPITRE 921 : Sécurité et salubrité publiques**

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE			
921-1	Sécurité intérieure []			
921-2	Hygiène et salubrité publique			
921-3	Plan de relance (crise sanitaire)			
	RECETTES DE L'EXERCICE			
921-1	Sécurité intérieure			
921-2	[]   Hygiène et salubrité publique			
921-3	Plan de relance (crise sanitaire)			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote, I-C.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	A2

## **DETAIL DU CHAPITRE 922 : Enseignement - Formation**

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE			
922-0	Services communs			
922-1	Enseignement du premier degré []			
922-2	Enseignement du deuxième degré			
922-3	Enseignement supérieur			
922-4	Formation continue			
922-5	Services annexes de l'enseignement			
	[]			
922-6	Plan de relance (crise sanitaire)			
	RECETTES DE L'EXERCICE			
922-0	Services communs			
922-1	Enseignement du premier degré			
	[]			
922-2	Enseignement du deuxième degré			
922-3	Enseignement supérieur			
922-4	Formation continue			
922-5	Services annexes de l'enseignement			
	[]			
922-6	Plan de relance (crise sanitaire)			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote, I-C.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	A3

#### **DETAIL DU CHAPITRE 923 : Culture**

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE			
923-0	Services communs			
923-1	Expression artistique []			
923-2	Conservation & diffusion des patrimoines []			
923-3	Action culturelle			
923-4	Plan de relance (crise sanitaire)			
	RECETTES DE L'EXERCICE			
923-0	Services communs			
923-1	Expression artistique			
923-2	Conservation & diffusion des patrimoines			
	[]			
923-3	Action culturelle			
923-4	Plan de relance (crise sanitaire)			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote, I-C.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	A4

## **DETAIL DU CHAPITRE 924 : Sport et jeunesse**

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE			
924-0	Services communs			
924-1	Sports			
924-2	Jeunesse			
924-3	[] Plan de relance (crise sanitaire)			
	RECETTES DE L'EXERCICE			
924-0	Services communs			
924-1	<u>Sports</u>			
	[]			
924-2	<u>Jeunesse</u>			
924-3	[] Plan de relance (crise sanitaire)			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote, I-C.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	A5

#### **DETAIL DU CHAPITRE 925 : Interventions sociales et santé**

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE			
925-1	Santé []			
925-2	Interventions sociales []			
925-3	Plan de relance (crise sanitaire)			
	RECETTES DE L'EXERCICE			
925-1	Santé []			
925-2	Interventions sociales []			
925-3	Plan de relance (crise sanitaire)			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote, I-C.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	A6

#### **DETAIL DU CHAPITRE 926 : Famille**

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE			
926-0	Services communs			
926-1	Services en faveur des personnes âgées			
926-2	Actions en faveur de la maternité			
926-3	Aides à la famille			
926-4	<u>Crèches et garderies</u>			
926-5	Plan de relance (crise sanitaire)			
	RECETTES DE L'EXERCICE			
926-0	Services communs			
926-1	Services en faveur des personnes âgées			
926-2	Actions en faveur de la maternité			
926-3	Aides à la famille			
926-4	<u>Crèches et garderies</u>			
926-5	Plan de relance (crise sanitaire)			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote, I-C.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	A7

## **DETAIL DU CHAPITRE 927 : Logement**

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE			
927-0	Services communs			
927-1	Parc privé de la ville			
927-2	Aide au secteur locatif			
927-3	Aides à l'accession à la propriété			
927-4	Plan de relance (crise sanitaire)			
	RECETTES DE L'EXERCICE			
927-0	Services communs			
927-1	Parc privé de la ville			
927-2	Aide au secteur locatif			
927-3	Aides à l'accession à la propriété			
927-4	Plan de relance (crise sanitaire)			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote, I-C.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	A8

## **DETAIL DU CHAPITRE 928 : Aménagement et services urbains, environnement**

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE			
928-1	Services urbains			
	[]			
928-2	Aménagement urbain			
	[]			
928-3	<u>Environnement</u>			
	[]			
928-4	Plan de relance (crise sanitaire)			
	RECETTES DE L'EXERCICE			
928-1	Services urbains			
	[]			
928-2	Aménagement urbain			
	[]			
928-3	<u>Environnement</u>			
	[]			
928-4	Plan de relance (crise sanitaire)			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote, I-C.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	A9

## **DETAIL DU CHAPITRE 929 : Action économique**

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE			
929-0	Interventions économiques			
929-1	Foires et marchés			
929-2	Aides à l'agriculture et aux industries			
929-3	Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP			
929-4	Aides commerce, services marchands			
929-5	Aides au tourisme			
929-6	Aides aux services publics			
929-7	Plan de relance (crise sanitaire)			
	RECETTES DE L'EXERCICE			
929-0	Interventions économiques			
929-1	Foires et marchés			
929-2	Aides à l'agriculture et aux industries			
929-3	Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP			
929-4	Aides commerce, services marchands			
929-5	Aides au tourisme			
929-6	Aides aux services publics			
929-7	Plan de relance (crise sanitaire)			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote, I-C.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – OPERATIONS NON VENTILEES	A10

#### 93 - Services communs non ventilés

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE			
931	Opérations financières			
932	Dotations & participations non affectées			
933	Impôts et taxes non affectées			
934	Transferts entre sections			
935	Opérat° ordre intérieur de la section			
936	Frais de fonctiont des groupes d'élus			
938	Dépenses imprévues			
939	Virement à la section d'investissement			
	RECETTES DE L'EXERCICE			
931	Opérations financières			
932	Dotations & participations non affectées			
933	Impôts et taxes non affectées			
934	Transferts entre sections			
935	Opérat° ordre intérieur de la section			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote I-C.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – OPERATIONS NON VENTILEES	A10-1

## **CHAPITRE 931 – Opérations financières**

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
		précédent (2)		
	DEPENSES DE L'EXERCICE			
	[]			
	RECETTES DE L'EXERCICE			
	[]			

#### Détail du calcul des ICNE

Pour information (5):	66112	7622
Montant des ICNE de l'exercice		
Montant des ICNE de l'exercice N-1		
= Différence ICNE N – ICNE N-1		

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote I-C.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif (idem pour le compte 7622).

III – VOTE DU BUDGET	III
III — VOTE DO DODOCT	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – OPERATIONS NON VENTILEES	A10-2

## CHAPITRE 932 – Dotations et participations non affectées

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE (5)			
	[]			
	RECETTES DE L'EXERCICE (5)			
	[]			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote I-C.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre 932 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – OPERATIONS NON VENTILEES	A10-3

## CHAPITRE 933 – Impôts et taxes non affectées

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE			
	[]			
	RECETTES DE L'EXERCICE			
	[]			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote I-C.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – OPERATIONS NON VENTILEES	A10-4

#### CHAPITRE 934 – Transferts entre sections (A l'exclusion du virement à la section d'investissement)

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE (5) (7) (8) (Autofinancement)	procedent (2)		
	[]			
	RECETTES DE L'EXERCICE (6) (7) (8)			
	[]			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-C.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Egales aux recettes du chapitre 914 en investissement.
- (6) Egales aux dépenses du chapitre 914 en investissement.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 pour les recettes, 675 et 676 pour les dépenses (cf chapitre 95 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Les comptes 6815 et 7815 peuvent figurer dans le détail du chapitre 934 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – OPERATIONS NON VENTILEES	A10-5

## CHAPITRE 935 – Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
		précédent (2)		
	DEPENSES DE L'EXERCICE (5)			
	[]			
	RECETTES DE L'EXERCICE (6)			
	[]			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote I-C.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Egales aux recettes du chapitre 935.

<sup>(6)</sup> Egales aux dépenses du chapitre 935.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – OPERATIONS NON VENTILEES	A10-6

## CHAPITRE 936 – Frais de fonctionnement des groupes d'élus

(Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de 100.000 habitants et plus)

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE	précédent (2)		
	[]			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-C.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

CHAPITRE 938 – D	Dépenses imprévues					
CHAPITRE 939 – Virement	à la section d'investisser	ment				

Ī	III – VOTE DU BUDGET	III
Ī	SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	В

#### 1 - DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé (1)	Pour mémoire budget	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
(1)		précédent (2)		
	DEPENSES DE L'EXERCICE			
900	Services généraux administrat° publiques			
901	Sécurité et salubrité publiques			
902	Enseignement - Formation			
903	Culture			
904	Sport et jeunesse			
905	Interventions sociales et santé			
906	Famille			
907	Logement			
908	Aménagt et services urbains, environnemt			
909	Action économique			
910	Opérations patrimoniales			
911	Dettes et autres opérations financières			
912	Dotat°, subv., participat° non affectées			
913	Taxes non affectées.			
914	Transferts entre sections			
915	Op. d'invest. / ets d'enseignement			
916	Opérat° invest. voirie communale			
917	Opérat° sous mandat (dont trav d'office)			
918	Dépenses imprévues			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

RESTES A REALISER (DEPENSES) (5)		
RESULTAT REPORTE (5) – DEFICIT		
CUMUL		

<sup>(5)</sup> A n'inscrire que si le CA a été voté après délibération du conseil municipal. En cas de reprise anticipée ne reporter en recette que le solde de l'excédent de fonctionnement sur le besoin de financement : cf. instruction M. 14.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote, I-C.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

Ī	III – VOTE DU BUDGET	III
Ī	SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	В

#### 2 - RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	RECETTES DE L'EXERCICE			
900	Services généraux administrat° publiques			
901	Sécurité et salubrité publiques			
902	Enseignement - Formation			
903	Culture			
904	Sport et jeunesse			
905	Interventions sociales et santé			
906	Famille			
907	Logement			
908	Aménagt et services urbains, environnemt			
909	Action économique			
910	Opérations patrimoniales			
911	Dettes et autres opérations financières			
912	Dotat°, subv., participat° non affectées			
913	Taxes non affectées.			
914	Transferts entre sections (5)			
915	Op. d'invest. / ets d'enseignement			
916	Opérat° invest. voirie communale			
917	Opérat° sous mandat (dont trav d'office)			
919	Virement de la section de fonctionnemt			
95	Produits des cessions d'immobilisations			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-C.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) A l'exclusion du virement de la section de fonctionnement et des recettes d'ordre de section à section des chapitres 915, 916 et 917.

RESTES A REALISER (RECETTES) (6)		
RESULTAT REPORTE (6) – EXCEDENT		
AFFECTATION EN RESERVES (1068) (6)		
CUMUL		

<sup>(6)</sup> A n'inscrire que si le CA a été voté après la délibération de l'assemblée délibérante. En cas de reprise anticipée, ne reporter en recette que le solde de l'excédent de fonctionnement sur le besoin de financement : cf. instruction M. 14.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	В0

# DETAIL DU CHAPITRE 900 : Services généraux des administrations publiques locales

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE			
900-2	Administration générale []			
900-3	<u>Justice</u>			
900-4	Coopérat° décentralisée, act° européenne			
	[]Opération n°			
900-5	Plan de relance (crise sanitaire)			
	RECETTES DE L'EXERCICE			
900-2	Administration générale			
	[]			
900-3	<u>Justice</u>			
900-4	Coopérat° décentralisée, act° européenne			
	[]			
900-5	Plan de relance (crise sanitaire)			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote, I-C.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	B1

# **DETAIL DU CHAPITRE 901 : Sécurité et salubrité publiques**

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE			
901-1	Sécurité intérieure []			
901-2	Hygiène et salubrité publique []Opération n°			
901-3	Plan de relance (crise sanitaire)			
	RECETTES DE L'EXERCICE			
901-1	Sécurité intérieure			
	[]			
901-2	Hygiène et salubrité publique			
901-3	Plan de relance (crise sanitaire)			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote, I-C.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	B2

## **DETAIL DU CHAPITRE 902 : Enseignement - Formation**

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE			
902-0	Services communs			
902-1	Enseignement du premier degré []			
902-2	Enseignement du deuxième degré			
902-3	Enseignement supérieur			
902-4	Formation continue			
902-5	Services annexes de l'enseignement			
	[]			
	[]Opération n°			
902-6	Plan de relance (crise sanitaire)			
	RECETTES DE L'EXERCICE			
902-0	Services communs			
902-1	Enseignement du premier degré			
	[]			
902-2	Enseignement du deuxième degré			
902-3	Enseignement supérieur			
902-4	Formation continue			
902-5	Services annexes de l'enseignement []			
902-6	Plan de relance (crise sanitaire)			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote, I-C.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	В3

#### **DETAIL DU CHAPITRE 903 : Culture**

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE			
903-0	Services communs			
903-1	Expression artistique []			
903-2	Conservat° et diffusion des patrimoines []			
903-3	Action culturelle []Opération n°			
903-4	Plan de relance (crise sanitaire)			
	RECETTES DE L'EXERCICE			
903-0	Services communs			
903-1	Expression artistique			
903-2	Conservat° et diffusion des patrimoines []			
903-3	Action culturelle			
903-4	Plan de relance (crise sanitaire)			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote, I-C.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	B4

## **DETAIL DU CHAPITRE 904 : Sport et jeunesse**

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE			
904-0	Services communs			
904-1	<u>Sports</u>			
	[]			
904-2	<u>Jeunesse</u>			
	[]			
	[]Opération n°			
904-3	Plan de relance (crise sanitaire)			
	RECETTES DE L'EXERCICE			
904-0	Services communs			
904-1	<u>Sports</u>			
	[]			
904-2	<u>Jeunesse</u>			
	[]			
904-3	Plan de relance (crise sanitaire)			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote, I-C.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	B5

#### **DETAIL DU CHAPITRE 905 : Interventions sociales et santé**

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE			
905-1	Santé []			
905-2	Interventions sociales []			
905-3	[]Opération n° Plan de relance (crise sanitaire)			
	RECETTES DE L'EXERCICE			
905-1	Santé []			
905-2	Interventions sociales []			
905-3	Plan de relance (crise sanitaire)			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote, I-C.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	В6

#### **DETAIL DU CHAPITRE 906 : Famille**

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE			
906-0	Services communs			
906-1	Services en faveur des personnes âgées			
906-2	Actions en faveur de la maternité			
906-3	Aides à la famille			
906-4	<u>Crèches et garderies</u>			
	[]Opération n°			
906-5	Plan de relance (crise sanitaire)			
	RECETTES DE L'EXERCICE			
906-0	Services communs			
906-1	Services en faveur des personnes âgées			
906-2	Actions en faveur de la maternité			
906-3	Aides à la famille			
906-4	<u>Crèches et garderies</u>			
906-5	Plan de relance (crise sanitaire)			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote, I-C.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	B7

## **DETAIL DU CHAPITRE 907 : Logement**

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE	, , ,		
907-0	Services communs			
907-1	Parc privé de la ville			
907-2	Aide au secteur locatif			
907-3	Aides à l'accession à la propriété			
	[]Opération n°			
907-4	Plan de relance (crise sanitaire)			
	RECETTES DE L'EXERCICE			
907-0	Services communs			
907-1	Parc privé de la ville			
907-2	Aide au secteur locatif			
907-3	Aides à l'accession à la propriété			
907-4	Plan de relance (crise sanitaire)			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote, I-C.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	B8

## **DETAIL DU CHAPITRE 908 : Aménagement et services urbains, environnement**

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE			
908-1	Services urbains			
908-2	Aménagement urbain			
908-3	[] Environnement			
	[] []Opération n°			
908-4	Plan de relance (crise sanitaire)			
	RECETTES DE L'EXERCICE			
908-1	Services urbains []			
908-2	Aménagement urbain			
908-3	Environnement			
908-4	[]   <u>Plan de relance (crise sanitaire)</u>			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote, I-C.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	В9

## **DETAIL DU CHAPITRE 909 : Action économique**

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE			
909-0	Interventions économiques			
909-1	Foires et marchés			
909-2	Aides à l'agriculture et aux industries			
909-3	Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP			
909-4	Aides commerce, services marchands			
909-5	Aides au tourisme			
909-6	Aides aux services publics			
	[]Opération n°			
909-7	Plan de relance (crise sanitaire)			
	RECETTES DE L'EXERCICE			
909-0	Interventions économiques			
909-1	Foires et marchés			
909-2	Aides à l'agriculture et aux industries			
909-3	Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP			
909-4	Aides commerce, services marchands			
909-5	Aides au tourisme			
909-6	Aides aux services publics			
909-7	Plan de relance (crise sanitaire)			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote, I-C.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	Ш
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS NON VENTILEES	B10

# 91 et 95 – Opérations non ventilées

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE			
910	Opérations patrimoniales			
911	Dettes et autres opérations financières			
912	Dotat°, subv., participat° non affectées			
913	Taxes non affectées.			
914	Transferts entre sections			
915	Op. d'invest. / ets d'enseignement			
916	Opérat° invest. voirie communale			
917	Opérat° sous mandat (dont trav d'office)			
918	Dépenses imprévues			
	RECETTES DE L'EXERCICE			
910	Opérations patrimoniales			
911	Dettes et autres opérations financières			
912	Dotat°, subv., participat° non affectées			
913	Taxes non affectées.			
914	Transferts entre sections			
915	Op. d'invest. / ets d'enseignement			
916	Opérat° invest. voirie communale			
917	Opérat° sous mandat (dont trav d'office)			
919	Virement de la section de fonctionnemt			
95	Produits des cessions d'immobilisations			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote I-C.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS NON VENTILEES	B10-0

# **CHAPITRE 910 – Opérations patrimoniales**

(Intégrations et sorties d'actif – opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement)

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
		précédent (2)		
	DEPENSES DE L'EXERCICE			
	[] []			
	RECETTES DE L'EXERCICE			
	[] []			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote I-C.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS NON VENTILEES	B10-1

# CHAPITRE 911 – Dettes et autres opérations financières

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE			
	[]			
	RECETTES DE L'EXERCICE			
	[]			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote I-C.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS NON VENTILEES	B10-2

# CHAPITRE 912 – Dotations, subventions et participations non affectées

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE			
	[]			
	RECETTES DE L'EXERCICE			
	[]			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote I-C.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	l III
III – VOTE DO BODGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS NON VENTILEES	B10-3

## CHAPITRE 913 – Taxes non affectées (A l'exclusion du virement à la section d'investissement)

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE			
	[]			
	RECETTES DE L'EXERCICE			
	[]			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote I-C.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS NON VENTILEES	B10-4

#### **CHAPITRE 914 – Transferts entre sections**

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE (5)			
	Reprises sur autofinancement antérieur			
	[] []			
	Charges transférées			
	[]			
	RECETTES DE L'EXERCICE (6)			
	[] []			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote I-C.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Egales aux recettes du chapitre 934 en fonctionnement.

<sup>(6)</sup> Egales aux dépenses du chapitre 934 en fonctionnement.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B10-5
DEPENSES IMPREVUES – VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRODUIT DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	

#### RECAPITULATION DES CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

Article	Libellé	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE (1)	
915	Op. d'invest. / ets d'enseignement	
	[]	
916	Opérat° invest. voirie communale	
	[]	
917	Opérat° sous mandat (dont trav d'office)	
	[]	
	RECETTES DE L'EXERCICE (1)	
915	Op. d'invest. / ets d'enseignement	
	[]	
916	Opérat° invest. voirie communale	
	[]	
917	Opérat° sous mandat (dont trav d'office)	
	[]	

<sup>(1)</sup> Une ligne par opération. Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour le compte de tiers.

## SECTION D'INVESTISSEMENT – Dépenses imprévues (918)

POUR MÉMOIRE BUDGET PRÉCÉDENT	PROPOSITIONS NOUVELLES	VOTE	

# SECTION D'INVESTISSEMENT – Virements de la section de fonctionnement (919)

POUR MÉMOIRE BUDGET PRÉCÉDENT	PROPOSITIONS NOUVELLES	VOTE	

SECTION D'INVESTISSEMENT – Produits des cessions d'immobilisations (95)

POUR MÉMOIRE BUDGET PRÉCÉDENT	PROPOSITIONS NOUVELLES	VOTE	

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE - VUE D'ENSEMBLE - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A1

		920	921	922	923
Comptes par nature	LIBELLE	Services généraux administrat° publiq. I	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement - Formation	Culture
	DEPENSES DE L'EXERCICE		p sin rigina o		
011					
	[]				
012					
	[]				
014					
	[]				
65					
	[]				
67					
	[]				
	RECETTES DE l'EXERCICE				
013					
	[]				
70					
	[]				
73					
	[]				
74					
	[]				
75					
	[]				
77					
	[]				

RESTES A REALISER (1)

DEPENSES		
RECETTES		

Comptes par nature	LIBELLE	920 Services généraux administrat° publiq. I	921 Sécurité et salubrité publiques	922 Enseignement - Formation	923 Culture
	SOLDE				
	DEPENSES TOTALES				
	RECETTES TOTALES				
	SOLDE CUMULE				

<sup>(1)</sup> A n'inscrire que si le compte administratif a été voté par l'assemblée délibérante. En cas de reprise anticipée ne reporter en recette que le solde de l'excédent de fonctionnement sur le besoin de fonctionnement : cf. instruction M. 14.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE - VUE D'ENSEMBLE - SECTION DE FONCTIONNEMENT	<b>A</b> 1

924 Sport et jeunesse	925 Interventions sociales et santé	926 Famille	927 Logement	928 Aménagt, services urbains, environnemt	929 Action économique	TOTAL
[]						
[]						
[]						
[]						
[]						
[]						
[]						
[]						
[]						
[]						
[]						
[]						

			i
			1

924 Sport et jeunesse	925 Interventions sociales et santé	926 Famille	927 Logement	928 Aménagt, services urbains, environnemt	929 Action économique	TOTAL

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	<b>A</b> 1

# PRESENTATION PAR NATURE – 920 – Services généraux des administrations publiques locales

			920-2 Administration générale	
Comptes par nature	LIBELLE	920-20 Administration générale collectivité	920-21 Assemblée locale	920-22 Administration générale de l'état
	DEPENSES TOTALES			
011				
	[]			
012				
	[]			
014				
	[]			
65				
	[]			
67				
	[]			
	RECETTES TOTALES			
013				
	[]			
70				
	[]			
73				
	[]			
74				
	[]			
75				
	[]			
77				
	[]			

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1

# PRESENTATION PAR NATURE – 920 – Services généraux des administrations publiques locales

	920-2 Administration générale			920-3 920-4 Justice Coopérat° décentralisée, act° européenne			920-5 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DE LA FONCTION 920	
920-23 Information, communication, publicité	920-24 Fêtes et cérémonies	920-25 Aides assoc. (non classées ailleurs)	920-26 Cimetières et pompes funèbres	Sous-Total 920-2		920-41 Subvention globale	920-48 Autres act° coopération décentralisée		
[]									
[]									
[]									
[]									
[]									
[]									
[]									
[]									
[]									

920-2 Administration générale					920-3 Justice	Coopérat° déc	0-4 entralisée, act° éenne	920-5 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DE LA FONCTION 920
920-23 Information, communication, publicité	920-24 Fêtes et cérémonies	920-25 Aides assoc. (non classées ailleurs)	920-26 Cimetières et pompes funèbres	Sous-Total 920-2		920-41 Subvention globale	920-48 Autres act° coopération décentralisée		
[]									

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	<b>A</b> 1

# PRESENTATION PAR NATURE – 921 – Sécurité et salubrité publiques

		921-1 Sécurité intérieure						
Comptes par nature	LIBELLE	921-10 Services communs	921-11 Police nationale	921-12 Police municipale	921-13 Pompiers, incendies et secours	921-14 Autres services de protection civile		
	DEPENSES TOTALES					,		
011								
	[]							
012								
	[]							
014								
	[]							
65								
	[]							
67								
	[]							
	RECETTES TOTALES							
013								
	[]							
70								
	[]							
73								
	[]							
74								
	[]							
75								
	[]							
77								
	[]							

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	<b>A</b> 1

# PRESENTATION PAR NATURE – 921 – Sécurité et salubrité publiques

Sous-total 921-1	921-2 Hygiène et salubrité publique	921-3 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DE LA FONCTION 921
[]			
[]			
[]			
[]			
[]			
[]			
[]			
[]			
[]			
[]			
[]			

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	<b>A</b> 1

# PRESENTATION PAR NATURE – 922 – Enseignement - Formation

	LIBELLE	922-0	922-1 Enseignement du premier degré						
Comptes par nature		Services communs	922-11 Ecoles maternelles	922-12 Ecoles primaires	922-13 Classes regroupées	Sous-total 922-1			
	DEPENSES TOTALES								
011									
	[]								
012									
	[]								
014									
	[]								
65									
	[]								
67									
	[]								
	RECETTES TOTALES								
013									
	[]								
70									
	[]								
73									
	[]								
74									
	[]								
75									
	[]								
77									

		922-0	922-1 Enseignement du premier degré					
Comptes par nature	LIBELLE	Services communs	922-11 Ecoles maternelles	922-12 Ecoles primaires	922-13 Classes regroupées	Sous-total 922-1		
	[]							

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1

# PRESENTATION PAR NATURE – 922 – Enseignement - Formation

922-2 Enseignement	922-3 Enseignement	922-4 Formation	922-5 Services annexes de l'enseignement							TOTAL de la fonction
du deuxième degré	du deuxième supérieur continue degré	922-51 Hébergement et restauration scolaire	922-52 Transports scolaires	922-53 Sport scolaire	922-54 Médecine scolaire	922-55 Classes découverte, services annexes	Sous-total 922-5	Plan de relance (crise sanitaire)	922	
[]										
[]										
[]										
[]										
[]										
[]										
[]										
[]										
[]										
[]										
[]										

922-2 Enseignement	922-3 Enseignement	922-4 Formation		922-5 Services annexes de l'enseignement						
du deuxième degré	supérieur	continue	922-51 Hébergement et restauration scolaire	922-52 Transports scolaires	922-53 Sport scolaire	922-54 Médecine scolaire	922-55 Classes découverte, services annexes	Sous-total 922-5	Plan de relance (crise sanitaire)	de la fonction 922
[]										

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	<b>A</b> 1

#### PRESENTATION PAR NATURE - 923 - Culture

		923-0	923-1 Expression artistique					
Comptes par nature	LIBELLE	Services communs	923-11 Expression musicale, lyrique et choré.	923-12 Arts plastiques, activités artistiques	923-13 Théâtres	923-14 Cinémas et autres salles de spectacles		
	DEPENSES TOTALES							
011								
	[]							
012								
	[]							
014								
	[]							
65								
	[]							
67								
	[]							
	RECETTES TOTALES							
013								
	[]							
70								
	[]							
73								
	[]							
74								
	[]							
75								
	[]							
77								

		923-0	923-1 Expression artistique					
Comptes	LIBELLE	Services communs	923-11	923-12	923-13	923-14		
par nature			Expression	Arts plastiques,	Théâtres	Cinémas et autres		
			musicale, lyrique et	activités artistiques		salles de spectacles		
			choré.					
	[]							

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1

#### PRESENTATION PAR NATURE - 923 - Culture

	_	923-2 Conser	vation & diffusion de	923-3	923-4	Total		
Sous- total 923-1	923-21 Bibliothèques et médiathèques	923-22 Musées	923-23 Archives	923-24 Entretien du patrimoine culturel	Sous-total 923-2	Action culturelle	Plan de relance (crise sanitaire)	de la fonction 923
[]								
[]						1		
[]								
[]								
[]								
[]								
[]								
[]								
[]								
[]								
[]								
[]								
[]								

	923-2 Conservation & diffusion des patrimoines							Total
Sous- total 923-1	923-21 923-22 923-23 Bibliothèques et Musées Archives médiathèques			923-24 Entretien du patrimoine culturel	Sous-total 923-2	Action culturelle	Plan de relance (crise sanitaire)	
[]								

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

# PRESENTATION PAR NATURE – 924 – Sport et jeunesse

		924-0	924-1 Sports				
Comptes par nature	LIBELLE	Services communs	924-11 Salles de sport, gymnases	924-12 Stades	924-13 Piscines	924-14 Autres équipements sportifs ou de loisir	
	DEPENSES TOTALES						
011							
	[]						
012							
	[]						
014							
	[]						
65							
	[]						
67							
	[]						
	RECETTES TOTALES						
013							
	[]						
70							
	[]						
73							
	[]						
74							
	[]						
75							
	[]						
77							

		924-0		924-1	Sports	
Comptes par nature	LIBELLE	Services communs	924-11 Salles de sport, gymnases	924-12 Stades	924-13 Piscines	924-14 Autres équipements sportifs ou de loisir
	[]					

Ī	IV – ANNEXES	IV
	PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1

# PRESENTATION PAR NATURE – 924 – Sport et jeunesse

924-2 Jeunesse				924-3 Plan de	Total de		
924-15 Manifestations sportives	Sous-total 924-1	924-21 Centres de loisirs	924-22 Autres activités pour les jeunes	924-23 Colonies de vacances	Sous-total 924-2	relance (crise sanitaire)	la fonction 924
[]							
[]							
[]							
[]							
[]							
[]							
[]							
[]							
[]							
[]							
[]							
[]							
[]							

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	<b>A</b> 1

### PRESENTATION PAR NATURE - 925 - Interventions sociales et santé

		925-1 Santé					925-2 Interventions sociales		
Comptes par nature	LIBELLE	925-10 Services communs	925-11 Dispensaires, établissements sanitaires	925-12 Actions de prévention sanitaire	Sous-total 925-1	925-20 Services communs	925-21 Services à caractère social handicapés		
	DEPENSES TOTALES								
011									
	[]								
012									
	[]								
014									
	[]								
65									
	[]								
67									
	[]								
	RECETTES TOTALES								
013									
	[]								
70									
	[]								
73									
	[]								
74									
	[]								
75									
	[]								
77									

			925-1	Santé		925-2 Interventions sociales	
Comptes	LIBELLE	925-10	925-11	925-12	Sous-total	925-20	925-21
par nature		Services communs	Dispensaires,	Actions de	925-1	Services communs	Services à caractère
			établissements	prévention			social handicapés
			sanitaires	sanitaire			
	[]						

Ī	IV – ANNEXES	IV
	PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1

#### PRESENTATION PAR NATURE - 925 - Interventions sociales et santé

	925-2 Intervention	925-3	Total de la		
925-22 Act° pour l'enfance et l'adolescence	925-23 Act° pour personnes en difficulté	925-24 Autres services	Sous-total 925-2	Plan de relance (crise sanitaire)	fonction 925
[]					
•					
[]					
[]					
[]					
[]					
[]					
[]					
[]					
[]					
[]					
[]					
[]					
[]					

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	<b>A</b> 1

### PRESENTATION PAR NATURE - 926 - Famille

Comptes par nature	LIBELLE	926-0 Services communs	926-1 Services en faveur des personnes âgées	926-2 Actions en faveur de la maternité	926-3 Aides à la famille	926-4 Crèches et garderies	926-5 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL de la fonction 926
	DEPENSES TOTALES							
011								
	[]							
012								
	[]							
014								
	[]							
65								
	[]							
67								
	[]							
	RECETTES TOTALES							
013								
	[]							
70								
	[]							
73								
	[]							
74								
	[]							
75								
	[]							
77								

		926-0	926-1	926-2	926-3	926-4	926-5	TOTAL
Comptes	LIBELLE	Services	Services en	Actions en	Aides à la	Crèches et	Plan de relance	de la
par nature		communs	faveur des	faveur de la	famille	garderies	(crise	fonction
			personnes	maternité			sanitaire)	926
			âgées					
	[]							

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	<b>A</b> 1

# PRESENTATION PAR NATURE – 927 – Logement

Comptes par nature	LIBELLE	927-0 Services communs	927-1 Parc privé de la ville	927-2 Aide au secteur Iocatif	927-3 Aides à l'accession à la propriété	927-4 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL de la fonction 927
	DEPENSES TOTALES						
011							
	[]						
012							
	[]						
014							
	[]						
65							
	[]						
67							
	[]						
	RECETTES TOTALES						
013							
	[]						
70							
	[]						
73							
	[]						
74							
	[]						
75							
	[]						
77							
	[]						

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	<b>A</b> 1

# PRESENTATION PAR NATURE – 928 – Aménagement et services urbains, environnement

			928 -1 Services urbains								
Comptes par nature	LIBELLE	928-10 Services communs	928-11 Eau et assainissement	928-12 Collecte et traitement ordures ménagères	928-13 Propreté urbaine	928-14 Eclairage public	928-15 Transports urbains	928-16 Autres réseaux et services divers			
	DEPENSES TOTALES										
011	[]										
012	[]										
014	[]										
014	[]										
65	[]										
67	[]										
	[]										
013	RECETTES TOTALES										
	[]										
70											
73	[]										
	[]										
74	[]										
75	[]										
	[]			_							

		928 -1 Services urbains								
Comptes par nature	LIBELLE	928-10 Services communs	928-11 Eau et assainissement	928-12 Collecte et traitement ordures ménagères	928-13 Propreté urbaine	928-14 Eclairage public	928-15 Transports urbains	928-16 Autres réseaux et services divers		
77										
	[]									

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	<b>A</b> 1

# PRESENTATION PAR NATURE – 928 – Aménagement et services urbains, environnement

	928-	2 Aménagement	t urbain			928-3 Envir	onnement		928-4	TOTAL
928-20 Services communs	928-21 Equipements de voirie	928-22 Voirie communale et routes	928-23 Espaces verts urbains	928-24 Autres opérations d'aménagement urbain	928-30 Services communs	928-31 Aménagement des eaux	928-32 Act° spécif. lutte contre la pollution	928-33 Préservation du milieu naturel	Plan de relance (crise sanitaire)	de la fonction 928
[]										
[]										
[]										
[]										
[]										
Г										
[]										
[]										
[]										
[]										
[]										
[]										
[]										
[]										

	928-2 Aménagement urbain					928-3 Envir		928-4	TOTAL	
928-20 Services communs	928-21 Equipements de voirie	928-22 Voirie communale et routes	928-23 Espaces verts urbains	928-24 Autres opérations d'aménagement urbain	928-30 Services communs	928-31 Aménagement des eaux	928-32 Act° spécif. lutte contre la pollution	928-33 Préservation du milieu naturel	Plan de relance (crise sanitaire)	de la fonction 928
[]										

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	<b>A</b> 1

## PRESENTATION PAR NATURE – 929 – Action économique

Comptes par nature	LIBELLE	929-0 Interventions économigues	929-1 Foires et marchés	929-2 Aides à l'agriculture et aux industries	929-3 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	929-4 Aides commerce, services marchands
	DEPENSES TOTALES					
011						
	[]					
012						
	[]					
014						
	[]					
65						
	[]					
67						
	[]					
	RECETTES TOTALES					
013						
	[]					
70						
	[]					
73						
	[]					
74						
	[]					
75						
	[]					
77						
	[]					

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	<b>A</b> 1

## PRESENTATION PAR NATURE – 929 – Action économique

929-5 Aides au tourisme	929-6 Aides aux services publics	929-7 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DE LA FONCTION 929
			929
[]			
[]			
[]			
[10]			
[]			
[]			
[]			
[]			
[]			
[]			
[]			
[]			
[]			

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE - VUE D'ENSEMBLE - SECTION D'INVESTISSEMENT	<b>A</b> 1

Comptes par nature	LIBELLE	900 Services généraux administrat° publiques	901 Sécurité et salubrité publiques	902 Enseignement - Formation	903 Culture
	DEPENSES DE L'EXERCICE				
20					
	[]				
204					
	[]				
21					
	[]				
22					
	[]				
23					
	[]				
	Opérations d'équipement				
	[]				
	RECETTES DE l'EXERCICE (1)				
13					
	[]				
16					
	[]				
20					
	[]				
204					
	[]				
21					
	[]				
22					
	[]				

Comptes par nature	LIBELLE	900 Services généraux administrat° publiques	901 Sécurité et salubrité publiques	902 Enseignement - Formation	903 Culture
23					
	[]				

RESTEŞ A REALISER (1)					
DEPENSES					
RECETTES					
SOLDE					
		_			
DEPENSES TOTALES					
RECETTES TOTALES					
SOLDE CUMULE					

<sup>(1)</sup> N'inscrire que les recettes spécifiquement affectés à des équipements.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE – VUE D'ENSEMBLE – SECTION D'INVESTISSEMENT	<b>A</b> 1

904 Sport et jeunesse	905 Interventions sociales et santé	906 Famille	907 Logement	908 Aménagt et services urbains, environnemt	909 Action économique	TOTAL
[]						
[]						
[]						
[]						
[]						
[]						
[]						
[]						
[]						
[]						
[]						
[]						
[]						

	904 Sport et jeunesse	905 Interventions sociales et santé	906 Famille	907 Logement	908 Aménagt et services urbains, environnemt	909 Action économique	TOTAL
	[]						
ļ							
Į							
_							
Ī		_	_	-	-	-	
I							

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	<b>A</b> 1

# PRESENTATION PAR NATURE – 900 – Services généraux des administrations publiques locales

			900-2 Administration général	e
Comptes par nature	LIBELLE	900-20 Administration générale collectivité	900-21 Assemblée locale	900-22 Administration générale de l'état
	DEPENSES DE L'EXERCICE			
20				
	[]			
204				
	[]			
21				
	[]			
22				
	[]			
23				
	[]			
Opérations d'équip	ement			
	[]			
	RECETTES DE l'EXERCICE (1)			
13 (2)				
	[]			
16				
	[]			
20				
	[]			
204				
	[]			
21				
	[]			

		900-2 Administration générale				
Comptes par nature	LIBELLE	900-20 Administration générale collectivité	900-21 Assemblée locale	900-22 Administration générale de l'état		
22						
	[]					
23						
	[]					

<sup>(1)</sup> N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à des équipements.

<sup>(2)</sup> A l'exclusion du compte 138.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	<b>A</b> 1

# PRESENTATION PAR NATURE – 900 – Services généraux des administrations publiques locales

	900-2 Administration générale			Justice Coopérat° décentralisée, act°				900-5 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DE LA FONCTION 900
900-23 Information, communication, publicité	900-24 Fêtes et cérémonies	900-25 Aides assoc. (non classées ailleurs)	900-26 Cimetières et pompes funèbres	Sous-Total 900-2	900-41 Subvention globale	900-48 Autres actions coopération décentralisée	(		
[]									
[]									
[]									
[]									
[]									
[]									
[]									
[]									
[]									

	900-2 Administration générale					900-4 Coopérat° décentralisée, act° européenne		900-5 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DE LA FONCTION 900
900-23 Information, communication, publicité	900-24 Fêtes et cérémonies	900-25 Aides assoc. (non classées ailleurs)	900-26 Cimetières et pompes funèbres	Sous-Total 900-2		900-41 Subvention globale	900-48 Autres actions coopération décentralisée		
[]									
[]									
[]									

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	<b>A</b> 1

# PRESENTATION PAR NATURE – 901 – Sécurité et salubrité publiques

		901-1 Sécurité intérieure						
Comptes par nature	LIBELLE	901-10	901-11 Sécurité intérieure	901-12 Hygiène et salubrité publique	901-13 Plan de relance (crise sanitaire)	901-14		
	DEPENSES DE L'EXERCICE							
20								
	[]							
204								
	[]							
21								
	[]							
22								
	[]							
23								
	[]							
Opérations d'éc	uipement							
	[]							
	RECETTES DE l'EXERCICE (1)							
13 (2)								
	[]							
16								
	[]							
20								
	[]							
204								
	[]							
21								
	[]							

		901-1 Sécurité intérieure					
Comptes par nature	LIBELLE	901-10	901-11 Sécurité intérieure	901-12 Hygiène et salubrité publique	901-13 Plan de relance (crise sanitaire)	901-14	
22							
	[]						
23							
	[]						

<sup>(1)</sup> N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à des équipements.

<sup>(2)</sup> A l'exclusion du compte 138.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	<b>A</b> 1

# PRESENTATION PAR NATURE – 901 – Sécurité et salubrité publiques

Sous-total 901-1	901-2 Hygiène et salubrité publique	901-3 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DE LA FONCTION 901
[]			
[]			
[]			
[]			
[]			
[]			
[]			
[]			
[]			
[]			
[]			
[]			

Sous-total 901-1	901-2 Hygiène et salubrité publique	901-3 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DE LA FONCTION 901
[]			
[]			

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	<b>A</b> 1

## PRESENTATION PAR NATURE – 902 – Enseignement - Formation

		902-0	902-1 Enseignement du premier degré					
Comptes par nature	LIBELLE	Services communs	902-11 Ecoles maternelles	902-12 Ecoles primaires	902-13 Classes regroupées	Sous-total 902-1		
	DEPENSES DE L'EXERCICE							
20								
	[]							
204								
	[]							
21								
	[]							
22								
	[]							
23								
	[]							
Opérations d'éq	uipement							
	[]							
	RECETTES DE l'EXERCICE (1)							
13 (2)								
	[]							
16								
	[]							
20								
	[]							
204								
	[]							
21								

		902-0	902-1 Enseignement du premier degré					
Comptes par nature	LIBELLE	Services communs	902-11 Ecoles maternelles	902-12 Ecoles primaires	902-13 Classes regroupées	Sous-total 902-1		
	[]							
22								
	[]							
23					_			
	[]							

<sup>(1)</sup> N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à des équipements.

<sup>(2)</sup> A l'exclusion du compte 138.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	<b>A</b> 1

# PRESENTATION PAR NATURE – 902 – Enseignement - Formation

902-2 Enseignement	902-3 Enseignement	902-4 Formation		s	902 ervices annexes		nt		902-6 Plan de	TOTAL de la fonction
du deuxième degré	supérieur	continue	902-51 Hébergement et restauration scolaire	902-52 Transports scolaires	902-53 Sport scolaire	902-54 Médecine scolaire	902-55 Classes découverte, services annexes	Sous-total 902-5	relance (crise sanitaire)	902
[]										
[]										
[]										
[]										
[]										
[]										
[]										
[]										
[]										
[]										
[]										

902-2 Enseignement	902-3 Enseignement	902-4 Formation	902-5 Services annexes de l'enseignement						902-6 Plan de	TOTAL de la fonction
du deuxième degré	supérieur	continue	902-51 Hébergement et restauration scolaire	902-52 Transports scolaires	902-53 Sport scolaire	902-54 Médecine scolaire	902-55 Classes découverte, services annexes	Sous-total 902-5	relance (crise sanitaire)	902
[]										
[]										
[]										

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

#### PRESENTATION PAR NATURE - 903 - Culture

		903-0		903-1 Expres	sion artistique	
Comptes par nature	LIBELLE	Services communs	903-11 Expression musicale, lyrique et choré.	903-12 Arts plastiques et activités artistiques	903-13 Théâtres	903-14 Cinémas et autres salles de spectacles
	DEPENSES DE L'EXERCICE					
20						
	[]					
204						
	[]					
21						
	[]					
22						
	[]					
23						
	[]					
Opérations d'équi	pement					
	[]					
	RECETTES DE l'EXERCICE (1)					
13 (2)						
	[]					
16						
	[]					
20						
	[]					
204						
	[]					
21						

		903-0	903-1 Expression artistique					
Comptes par nature	LIBELLE	Services communs	903-11 Expression musicale, lyrique et choré.	903-12 Arts plastiques et activités artistiques	903-13 Théâtres	903-14 Cinémas et autres salles de spectacles		
	[]							
22								
	[]							
23								
	[]							

<sup>(1)</sup> N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à des équipements.

<sup>(2)</sup> A l'exclusion du compte 138.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	<b>A</b> 1

#### PRESENTATION PAR NATURE - 903 - Culture

		903-2 Conse	rvat° et diffusion des	et diffusion des patrimoines 903-3			Total	
Sous- total 903-1	903-21 Bibliothèques et médiathèques	903-22 Musées	903-23 Archives	903-24 Entretien du patrimoine culturel	Sous-total 903-2	Action culturelle	Plan de relance (crise sanitaire)	de la fonction 903
[]								
[]								
[]						+		
[]						+		
[]								
[]								
[]						+		
[]								
_								
[]								
[]								
[]								
[]								

		903-2 Conse	rvat° et diffusion des	903-3	903-4	Total		
Sous- total 903-1	903-21 Bibliothèques et médiathèques	903-22 Musées	903-23 Archives	903-24 Entretien du patrimoine culturel	Sous-total 903-2	Action culturelle	Plan de relance (crise sanitaire)	de la fonction 903
[]								
[]								
[]								

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	<b>A</b> 1

# PRESENTATION PAR NATURE – 904 – Sport et jeunesse

		904-0		904-1	Sports	
Comptes par nature	LIBELLE	Services communs	904-11 Salles de sport, gymnases	904-12 Stades	904-13 Piscines	904-14 Autres équipements sportifs ou de loisir
	DEPENSES DE L'EXERCICE					
20						
	[]					
204						
	[]					
21						
	[]					
22						
	[]					
23						
	[]					
Opérations d'équ	ipement					
	[]					
	RECETTES DE l'EXERCICE (1)					
13 (2)						
	[]					
16						
	[]					
20						
	[]					
204						
	[]					
21						

		904-0	904-1 Sports				
Comptes par nature	LIBELLE	Services communs	904-11 Salles de sport, gymnases	904-12 Stades	904-13 Piscines	904-14 Autres équipements sportifs ou de loisir	
	[]						
22							
	[]						
23							
	[]						

<sup>(1)</sup> N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à des équipements.

<sup>(2)</sup> A l'exclusion du compte 138.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

# PRESENTATION PAR NATURE – 904 – Sport et jeunesse

			904-2 Je	904-3	Total de		
904-15 Manifestations sportives	Sous-total 904-1	904-21 Centres de loisirs	904-22 Autres activités pour les jeunes	904-23 Colonies de vacances	Sous-total 904-2	Plan de relance (crise sanitaire)	la fonction 904
[]							
[]							
[]							
[]							
[]							
[]							
[]							
[]							
[]							
[]							
[]							
[]							
[]							

			904-2 Je	904-3	Total de		
904-15 Manifestations sportives	Sous-total 904-1	904-21 Centres de loisirs	904-22 Autres activités pour les jeunes	904-23 Colonies de vacances	Sous-total 904-2	Plan de relance (crise sanitaire)	la fonction 904
[]							
[]							

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	<b>A</b> 1

### PRESENTATION PAR NATURE - 905 - Interventions sociales et santé

			905-1	Santé	_	905-2 Interve	ntions sociales
Comptes par nature	LIBELLE	905-10 Services communs	905-11 Dispensaires et établissemts sanitaires	905-12 Actions de prévention sanitaire	Sous-total 905-1	905-20 Services communs	905-21 Services à caractère social handicapés
	DEPENSES DE L'EXERCICE		Juntanes	Samure			
20							
	[]						
204	[]						
21	[]						
	[]						
22							
	[]						
23							
	[]						
Opérations d'éq	uipement						
	[]						
	RECETTES DE l'EXERCICE (1)						
13 (2)							
	[]						
16							
	[]						
20							
	[]						
204							
	[]						
21							

			905-1	905-2 Interventions sociales			
Comptes par nature	LIBELLE	905-10 Services communs	905-11 Dispensaires et établissemts sanitaires	905-12 Actions de prévention sanitaire	Sous-total 905-1	905-20 Services communs	905-21 Services à caractère social handicapés
	[]						
22							
	[]						
23							
	[]						

<sup>(1)</sup> N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à des équipements.

<sup>(2)</sup> A l'exclusion du compte 138.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	<b>A</b> 1

#### PRESENTATION PAR NATURE - 905 - Interventions sociales et santé

	905-2 Interven	905-3	Total de la		
905-22 Act° pour l'enfance et l'adolescence	905-23 Act° pour personnes en difficulté	905-24 Autres services	Sous-total 905-2	Plan de relance (crise sanitaire)	fonction 905
[]					
[]					
[]					
[]					
[]					
[]					
[]					
[]					
[]					
[]					
• •					
[]					
[]					
[]					

	905-2 Interven	905-3	Total de la		
905-22 Act° pour l'enfance et l'adolescence	905-23 Act° pour personnes en difficulté	905-24 Autres services	Sous-total 905-2	Plan de relance (crise sanitaire)	fonction 905
[]					
[]					

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	<b>A</b> 1

#### PRESENTATION PAR NATURE - 906 - Famille

Comptes par nature	LIBELLE	906-0 Services communs	906-1 Services en faveur des personnes âgées	906-2 Actions en faveur de la maternité	906-3 Aides à la famille	906-4 Crèches et garderies	906-5 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL de la fonction 906
	DEPENSES DE L'EXERCICE							
20								
	[]							
204								
	[]							
21								
	[]							
22								
	[]							
23								
	[]							
Opérations d'éq	uipement							
	[]							
	RECETTES DE l'EXERCICE (1)							
13 (2)								
	[]							
16								
	[]							
20								
	[]							
204								
	[]							
21								

Comptes par nature	LIBELLE	906-0 Services communs	906-1 Services en faveur des personnes âgées	906-2 Actions en faveur de la maternité	906-3 Aides à la famille	906-4 Crèches et garderies	906-5 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL de la fonction 906
	[]							
22								
	[]							
23								
	[]							

<sup>(1)</sup> N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à des équipements.

<sup>(2)</sup> A l'exclusion du compte 138.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

# PRESENTATION PAR NATURE – 907 – Logement

Comptes par nature	LIBELLE	907-0 Services communs	907-1 Parc privé de la ville	907-2 Aide au secteur Iocatif	907-3 Aides à l'accession à la propriété	907-4 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL de la fonction 907
	DEPENSES DE L'EXERCICE						
20							
	[]						
204							
	[]						
21							
	[]						
22							
	[]						
23							
	[]						
Opérations d'	équipement						
	[]						
	RECETTES DE l'EXERCICE (1)						
13 (2)							
	[]						
16							
	[]						
20							
_	[]						
204							
	[]						
21							
	[]						

Comptes par nature	LIBELLE	907-0 Services communs	907-1 Parc privé de la ville	907-2 Aide au secteur Iocatif	907-3 Aides à l'accession à la propriété	907-4 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL de la fonction 907
22							
	[]						
23							
	[]						

<sup>(1)</sup> N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à des équipements.

<sup>(2)</sup> A l'exclusion du compte 138.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	<b>A</b> 1

# PRESENTATION PAR NATURE – 908 – Aménagement et services urbains, environnement

				9	08 -1 Services urbai	ns		
Comptes par nature	LIBELLE	908-10 Services communs	908-11 Eau et assainissement	908-12 Collecte et traitement ordures ménagères	908-13 Propreté urbaine	908-14 Eclairage public	908-15 Transports urbains	908-16 Autres réseaux et services divers
	DEPENSES DE L'EXERCICE							
20	[]							
204								
21	[]							
	[]							
22								
23	[]							
	[]							
Opérations	d'équipement							
	[]							
13 (2)	RECETTES DE l'EXERCICE (1)							
13 (2)	[]							
16								
	[]							
20	[]							
204								
	[]							

				90	08 -1 Services urbai	ns				
Comptes par nature	LIBELLE	908-10 Services communs	908-11 Eau et assainissement	908-12 Collecte et traitement ordures ménagères	908-13 Propreté urbaine	908-14 Eclairage public	908-15 Transports urbains	908-16 Autres réseaux et services divers		
21				menageres						
	[]									
22										
	[]									
23										
	[]									

<sup>(1)</sup> N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à des équipements.

<sup>(2)</sup> A l'exclusion du compte 138.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	<b>A</b> 1

# PRESENTATION PAR NATURE – 908 – Aménagement et services urbains, environnement

	908-2	2 Aménagement	urbain			908-3 Envi	ronnement		908-4	TOTAL
908-20 Services communs	908-21 Equipements de voirie	908-22 Voirie communale et routes	908-23 Espaces verts urbains	908-24 Autres opérations d'aménagement urbain	908-30 Services communs	908-31 Aménagement des eaux	908-32 Act° spécif. lutte contre la pollution	908-33 Préservation du milieu naturel	Plan de relance (crise sanitaire)	de la fonction 908
[]										
[ ]										
[]										
[]										
[]										
[]										
[]										
[]										
[]										
r 1										
[]										
[]										

	908-	2 Aménagement	urbain			908-3 Envi	ronnement		908-4	TOTAL
908-20 Services communs	908-21 Equipements de voirie	908-22 Voirie communale et routes	908-23 Espaces verts urbains	908-24 Autres opérations d'aménagement urbain	908-30 Services communs	908-31 Aménagement des eaux	908-32 Act° spécif. lutte contre la pollution	908-33 Préservation du milieu naturel	Plan de relance (crise sanitaire)	de la fonction 908
[]										
[]										
[]										

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	<b>A</b> 1

## PRESENTATION PAR NATURE – 909 – Action économique

Comptes par nature	LIBELLE	909-0 Interventions économiques	909-1 Foires et marchés	909-2 Aides à l'agriculture et aux industries	909-3 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	909-4 Aides commerce, services marchands
	DEPENSES DE L'EXERCICE					
20						
	[]					
204						
	[]					
21						
	[]					
22						
	[]					
23						
	[]					
Opérations d'é	quipement					
	[]					
	RECETTES DE l'EXERCICE (1)					
13 (2)						
	[]					
16						
	[]					
20						
	[]					
204						
	[]					
21						
	[]					
22						

Comptes par nature	LIBELLE	909-0 Interventions économiques	909-1 909-2 Foires et marchés Aides à l'agriculture et aux industries		909-3 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	909-4 Aides commerce, services marchands
	[]					
23						
	[]					

<sup>(1)</sup> N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à des équipements.

<sup>(2)</sup> A l'exclusion du compte 138.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	<b>A</b> 1

## PRESENTATION PAR NATURE – 909 – Action économique

909-5 Aides au tourisme	909-6 Aides aux services publics	909-7 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DE LA FONCTION
			909
[]			
[]			
[]			
[]			
[]			
[]			
[]			
[]			
[]			
[]			
[]			
[]			
r 1			<del> </del>
[]			

909-5 Aides au tourisme	909-6 Aides aux services publics	909-7 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DE LA FONCTION 909
			333
[]			
[]			

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

#### A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des rem		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N
5191 Avances du Trésor						
[]						
5192 Avances de trésorerie						
[]						
51931 Lignes de trésorerie						
[]						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
[]						
5194 Billets de trésorerie						
[]						
5198 Autres crédits de trésorerie						
[]						
519 Crédits de trésorerie (Total)						_

<sup>(1)</sup> Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

<sup>(3)</sup> Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

### A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											$\overline{}$		
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Emprunts : Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)														
[]														-
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)														
[]														-
1643 Emprunts en devises (total)														
[]														-
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
[]														-
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
[]														-
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
[]														-
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)														
[]														-
1675 Dettes pour METP et PPP (total)														
[]														-
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														

		Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)	
[]														-	
1678 Autres emprunts et dettes (total)															
[]														-	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)															
1681 Autres emprunts (total)															
[]														-	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)															
[]														-	
1687 Autres dettes (total)															
[]														-	
Total général															

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

#### A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

		72.Z - I\L	ANTITIO	N PAR NATU					oo, (saite)						
					E	mprunts	et dettes au 01/0		Annuité de l'exercice						
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Annuité de l'exercice Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice			
163 Emprunts obligataires (Total)															
[]			-												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)															
1641 Emprunts en euros (total)															
[]			-												
1643 Emprunts en devises (total)															
[]			-												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)															
[] 165 Dépôts et cautionnements reçus			-												
(Total)															
[]															
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)															
1671 Avances consolidées du Trésor (total)															
[]			-												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)															
[]			-												
1675 Dettes pour METP et PPP (total)									_			_			
[]			-												

						mnrunto	et dettes au 01/0	1/N				
					<u> </u>	mprunts	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1676 Dettes envers												
locataires-acquéreurs (total)												
[]			-									
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
[]			-									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
[]			-									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
[]			-									
1687 Autres dettes (total)												
[]			-									
Total général												

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

		AZ.J - ILLI	AKIIIION	DEO EIVI	1 1/014	IOIAN	SINUC	OKE DE	<u> IAUX (HC</u>	INO AT				
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
[] []														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
[] []														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
[] []														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
[] []														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
[] []														

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
[] []														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

## A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indi	Indices sous-jacents		(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange	Nombre de						
de taux fixe contre taux variable ou inversement.	produits						
Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple	% de l'encours						
taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné ( <i>cap</i> ) ou encadré ( <i>tunnel</i> )	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à	Nombre de produits						
5 capé	% de l'encours						
·	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(F) Autres types de structures	% de l'encours						
	Montant en euros						

<sup>(1)</sup> Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

#### A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emp	runt couvert					Ir	nstrument de co	ouverture				
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
[]													
Taux variable simple (total)													
[]													
Taux complexe (total) (2)													
[]													
Total													

<sup>(1)</sup> Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

<sup>(2)</sup> Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

<sup>(3)</sup> Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

<sup>(4)</sup> Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

				Effet de l'ir	nstrument de couve	erture			
Instruments de couverture		Taux pay	ré	Taux reçu	(7)	Charges et produits constaté	Catégorie d'emprunt (8)		
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
[]								-	-
Taux variable simple (total)									
[]								-	-
Taux complexe (total) (2)									
[]								-	-
Total									

<sup>(5)</sup> Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

<sup>(6)</sup> Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

<sup>(7)</sup> A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

<sup>(8)</sup> Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

#### A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

					• /	
REPARTITION	Dette en capital à	Dette en capital au	Annuité à payer au	Dont		
PAR PRÊTEUR	l'origine (2)	01/01/N de l'exercice	cours de l'exercice	Intérêts (3)	Capital	
TOTAL						
Auprès des organismes de droit privé						
[]						
Auprès des organismes de droit public						
[]						
Dette provenant d'émissions obligataires						
(ex : émissions publiques ou privées)						
[]						

<sup>(1)</sup> Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A2.7

### A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
[]			

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	<b>A3</b>

## A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	
CGCT): €	

Procédure	Catégories de biens amortis	Durée	
d'amortissement		(en années)	
(linéaire, dégressif,			
variable)			
	[]		

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS	A4

## A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
	F	PROVISIONS BU	DGETAIRES			
Provisions pour risques et charges (2)						
[]						
Provisions pour dépréciation (2)						
[]						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
	PRO	OVISIONS SEMI-	BUDGETAIRES			
Provisions. pour risques et charges (2)						
[]						
Provisions pour dépréciation (2)						
[]						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

<sup>(1)</sup> Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

<sup>(2)</sup> Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

## **A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

	Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
Ī	]						

<sup>(1)</sup> Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

### **DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)					
DEPENSE PROPRES	S TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S = A + B		I					
16 Empru	nts et dettes assimilées (A)							
1631	Emprunts obligataires							
1641	Emprunts en euros							
1643	Emprunts en devises							
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt							
1671	Avances consolidées du Trésor							
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor							
1678	Autres emprunts et dettes							
1681	Autres emprunts							
1682	Bons à moyen terme négociables							
1687	Autres dettes							
Dépenses	et transferts à déduire des ressources propres (B)							
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves							
	[]							
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves							
	[]							
139	Subv. invest. transférées cpte résultat							
918	Dépenses imprévues							

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres				

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

<sup>(4)</sup> Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

### **RESSOURCES PROPRES**

	RESSOURCE		
Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b		III
Ressourc	es propres externes de l'année (a)		
10222	FCTVA		
10223	TLE		
10226	Taxe d'aménagement		
10228	Autres fonds		
13146	Attributions de compensation d'investissement		
13156	Attributions de compensation d'investissement		
13246	Attributions de compensation d'investissement		
13256	Attributions de compensation d'investissement		
138	Autres subvent° invest. non transf.		
26	Participations et créances rattachées		
	[]		
27	Autres immobilisations financières		
	[]		
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (3)		
15	Provisions pour risques et charges		
	[]		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées		
	[]		
27	Autres immobilisations financières		
	[]		
28	Amortissement des immobilisations		
	[]		
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
	[]		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
	[]		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	[] Prov. dépréc. comptes de tiers		
₩3	·		
50	[]		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
	[]		
95	Produits des cessions d'immobilisations		
919	Virement de la sect° de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources					
propres disponibles					

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V = IV - II (6)

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II Présentation générale du budget vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

### A7.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

	DEPENSES (1)			
Article (2)	Libellé (2)	Montant		
011	Charges à caractère général			
	[]			
012	Charges de personnel, frais assimilés			
	[]			
65	Autres charges de gestion courante			
	[]			
66	Charges financières			
	[]			
67	Charges exceptionnelles			
	[]			
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)			
	[]			
014	Atténuations de produits			
	[]			
022	Dépenses imprévues			
	Total des dépenses réelles			
042	Opérat° ordre transfert entre sections			
	[]			
043	Opérat° ordre intérieur de la section			
	[]			
023	Virement à la section d'investissement (4)			
	Total des dépenses d'ordre			
	TOTAL GENERAL			

## A7.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

	RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	
Recettes issues de	e la TEOM		
	[]		
Dotations et partic	ipations reçues		
	[]		
Autres recettes de	fonctionnement éventuelles		
70	Produits services, domaine et ventes div		
	[]		
75	Autres produits de gestion courante		
	[]		
76	Produits financiers		
	[]		
77	Produits exceptionnels		
	[]		
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)		
	[]		
013	Atténuations de charges		
	[]		
	Total des recettes réelles		

	RECETTES (1)	
Article (2)	Libellé (2)	Montant
042	Opérat° ordre transfert entre sections	
	[]	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	
	[]	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.
- (4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

### A7.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

	DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	
Remboursement d'	emprunts et dettes assimilées		
	[]		
Acquisitions d'imm	obilisations		
	[]		
Opérations d'équiper	ment (1 ligne par opération)		
Opération d'équipem	ent n° []		
Autres dépenses év	ventuelles		
	[]		
Opérations pour com	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
	[]		
020	Dépenses imprévues		
	Total des dépenses réelles		
040	Opérat° ordre transfert entre sections		
	[]		
041	Opérations patrimoniales		
	[]		
	Total des dépenses d'ordre		
	TOTAL GENERAL		

### A7.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

	RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	
Souscription d'en	nprunts et dettes assimilées		
	[]		
Dotations et subv	rentions reçues		
	[]		
Autres recettes é	ventuelles		
	[]		
Opérations pour co	ompte de tiers (1 ligne par opération)		
	[]		
024	Produits des cessions d'immobilisations		
	Total des recettes réelles		
040	Opérat° ordre transfert entre sections		
	[]		
041	Opérations patrimoniales		
	[]		
021	Virement de la sect° de fonctionnement (3)		
•	Total des recettes d'ordre		
	TOTAL GENERAL		

<sup>(1)</sup> Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

<sup>(2)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

## **A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL						
	[]						

<sup>(1)</sup> Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862)	Solde (1)
TOTAL							
	[]						

<sup>(1)</sup> Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

### A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	[]Intitulé de l'opération :		Dat	Date de la délibération :		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)		
DEPENSES (a)						
[] (5)						
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire						
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section						
Annulations sur dépenses (c) (6)						
Dépenses nettes (a – c)						
RECETTES (b)						
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)						
040 Financement par le mandataire						
041 Financement par emprunt à la charge du tiers						
Annulations sur recettes (d) (6)						
Recettes nettes (b - d)				_		

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

<sup>(2)</sup> Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

<sup>(5)</sup> Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

<sup>(7)</sup> Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN-ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - 8015 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire		ée de ation et ofil ssement	Objet de l'emprunt	Organisme prêteur ou	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési-	Périodi- cité des rem- bour-		Γaux initi		Taux	à la date u budget	de vote	Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant	Annuité garar	ntie au cours de ercice
	Année	Profil	garanti	chef de file			duelle	sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(7)	modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
[]															-			
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
[]															-			
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
[] TOTAL GENERAL															-			

<sup>(1)</sup> Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

<sup>(2)</sup> Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

<sup>(3)</sup> Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

<sup>(5)</sup> Taux annuel, tous frais compris.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).  (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
GARANTIES D'EMPRUNT	

### B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С
Provisions pour garanties d'emprunts	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D
Recettes réelles de fonctionnement	II

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1 / 11
Fait des garanties à emprant accordées au title de l'exercice en 70 (3)	1 / 11

<sup>(1)</sup> Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

<sup>(2)</sup> Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

<sup>(3)</sup> Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

## B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

F		Montant de				Mon	tant des redeva	nces restant à	courir	
Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
[]	:									

<sup>(1)</sup> Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

<sup>(2)</sup> Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

#### B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature	Organismes cocontractants	Nature des prestations	Montant total prévu au titre	Montant de la rémunération	Durée du	Date de fin du contrat	Somme des parts invest.	Somme nette des parts
	1 .	Cocontractants							
	du		prévues par le	du contrat de	du	contrat	de PPP	(1)	invest. (2)
	contrat		contrat de PPP	PPP (TTC)	cocontractant	de PPP			
	de PPP					(en			
						mois)			
[]									

<sup>(1)</sup> Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

<sup>(2)</sup> Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

### **B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à	Dette en capital	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subv	entions à verser en annuités		-				
	[]						
8018 Autre	es engagements donnés						
Au profit d	l'organismes publics						
	[]						
Au profit d	l'organismes privés (1)						
	[]						
	TO						

- (1) Concernant les Garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :
- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

# **B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en	Périodicité	Créance en capital à	Créance en capital	Annuité reçue au
d'origine			années		l'origine	01/01/N	cours de l'exercice
8026 Rede	vance de crédit-bail restant à recevoi	r (crédit-bail immobilier)					
	[]						
8027 Subve	entions à recevoir par annuités (annu	uités restant à recevoir)	3				
	[]						
8028 Autre	s engagements reçus		3				
A l'excepti	on de ceux reçus des entreprises						
	[]						
Engageme	Engagements reçus des entreprises						
	[]						
	Т	OTAL					

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

# B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1) Subventions (2) Objet (3) Nom de l'organisme de l'organisme de l'organisme subvention

INVESTISSEMENT

FONCTIONNEMENT

<sup>(1)</sup> Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

<sup>(2)</sup> Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

<sup>(3)</sup> Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

## **B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

		Montant des AP		Montant des CP				
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)	
[]								

<sup>(1)</sup> Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

<sup>(2)</sup> Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

## B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AE		Montant des CP				
N° ou intitulé de l'AE	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)	
[]								

<sup>(1)</sup> Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

<sup>(2)</sup> Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

# B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

[...] Libellé de la recette :

		Reste à employer au 01/01/N :	
		Recettes	•
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		[]	
		Total recettes	
		Dépenses	-
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		[]	
		Total dépenses	
		Reste à employer au 31/12/N :	

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :						
TOTAL Recettes	-	Total Dépenses				
TOTAL Reste à empl	loyer au 31/12/N :					

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

### C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	GRADES OU EMPLOIS (1)		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)								
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53								
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)								
[]								
FILIERE TECHNIQUE (c)								
[]								
FILIERE SOCIALE (d)								
[]								
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)								
[]								
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)								
[]								
FILIERE SPORTIVE (g)								
[]								
FILIERE CULTURELLE (h)								
[]								
FILIERE ANIMATION (i)								
[]								
FILIERE POLICE (j)								
[]								
EMPLOIS NON CITES (k) (5)								
[]								
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)								

<sup>(1)</sup> Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

<sup>(2)</sup> Catégories : A, B ou C.

- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

or and bot are only in tours								
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT			
01/01/N	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat	Nature du contrat (5)		
					(4)			
Agents occupant un emploi permanent (6)								
Agents occupant un emploi non permanent (7)								
TOTAL GENERAL								

(1	) C/	٩ТЕ	GOR	IES:	A, B	et	C.
----	------	-----	-----	------	------	----	----

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social.

MS : Médico-social. MT : Médico-technique.

SP : Sportif. CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
  - 3-a°: article 3, 1er alinéa: accroissement temporaire d'activité.
  - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
  - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
  - 3-2: vacance temporaire d'un emploi.
  - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
  - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
  - 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
  - 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
  - 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
  - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
  - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
  - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
  - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
  - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
  - A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDD). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi nº 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

# C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
[] -				
Détention d'une part du capital				
[] -				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
[] -				
Subventions supérieures à 75 000 € ou				
représentant plus de 50 % du produit				
figurant au compte de résultat de				
l'organisme				
[] -				
<u>Autres</u>				
[] -				

<sup>(1)</sup> Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

<sup>(3)</sup> Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée,  $\ldots$  ).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	00.4

# C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

	IADLIGGEMENT		
DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
[]			
Autres organismes de regroupement			
[]			

<sup>(1)</sup> Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
[]			-		

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

## C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité	TVA (oui /
					(SPIC/SPA)	non)
[]			-			

IV – ANNEXES	IV	l
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS		ĺ
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4	

## C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité
				(SPIC/SPA)
[]			-	

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

# D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation						
TFPB						
TFPNB						
CFE						
TOTAL						

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : Nombre de membres présents : Nombre de suffrages exprimés : VOTES : Pour : Contre : Abstentions :
Date de convocation :
Présenté par (1), A , le
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

[]	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
- (2) L'assemblée délibérante étant : .